



PRÉFET
DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

Manche

Unité paysagère

7

Le Val de Saire intérieur et boisé

Sommaire

	Pages
Introduction	3
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
Caractéristiques de l'unité paysagère	6
■ Structure paysagère n° 1 : les versants boisés et le lit majeur de la Saire au fond humide et herbager	6
■ Structure paysagère n° 2 : le plateau ondulé, bocager et boisé	9
■ Matériaux et architecture	11
Qualification de l'unité paysagère	14
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	14
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	14
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	16
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	21
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	21
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	25
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	25
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	26
■ Atouts et opportunités	26
■ Faiblesses et menaces	26
Communes concernées en tout ou partie	27



Tableau de Jean-François GREBERT, « Le Vast », XXI^e siècle.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

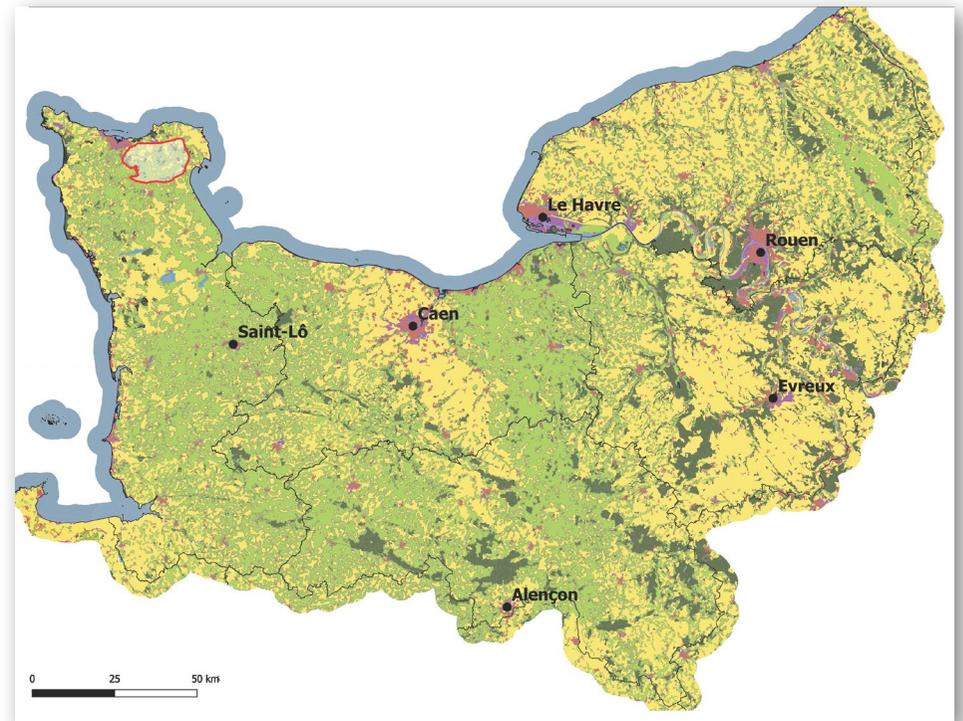
Photo de couverture :
Paysage boisé du Val de Saire, Le Vast.

Introduction

Contexte

L'unité paysagère du « Val de Saire intérieur et boisé » est située au nord-est du département de la Manche, dans le Cotentin.

Tel que souligné par les participants des ateliers publics, les caractéristiques paysagères de cette unité tranchent nettement avec la côte basse et plane du Val de Saire : ici, sur ce plateau d'une centaine de mètres d'altitude creusé par la vallée de la Saire, s'organise un paysage vallonné rythmé par un bocage encore structurant.



Localisation de l'unité paysagère du Val de Saire intérieur et boisé au sein de la région Normandie.

Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

Le nouveau découpage pour cette unité s'inspire fortement de celui de l'atlas de 2001, qui s'intitulait « Le haut Val de Saire boisé » (24). Il est proposé d'intégrer à ce périmètre l'amont de la vallée du Trottebec situé au sud de l'agglomération cherbourgeoise, façonnant la limite ouest du plateau et donc de l'unité. Au sud, la présence de nombreux boisements qui sont les vestiges de l'ancienne forêt de Brix (bois de la Brisette, bois de la Roquette, bois de Videcosville...) marquent la limite entre les portes de Valognes et le Haut Val de Saire. L'intégration de ces boisements à l'unité paysagère respecte ainsi la perception partagée qu'avaient les participants aux ateliers publics concernant les limites de cette unité.

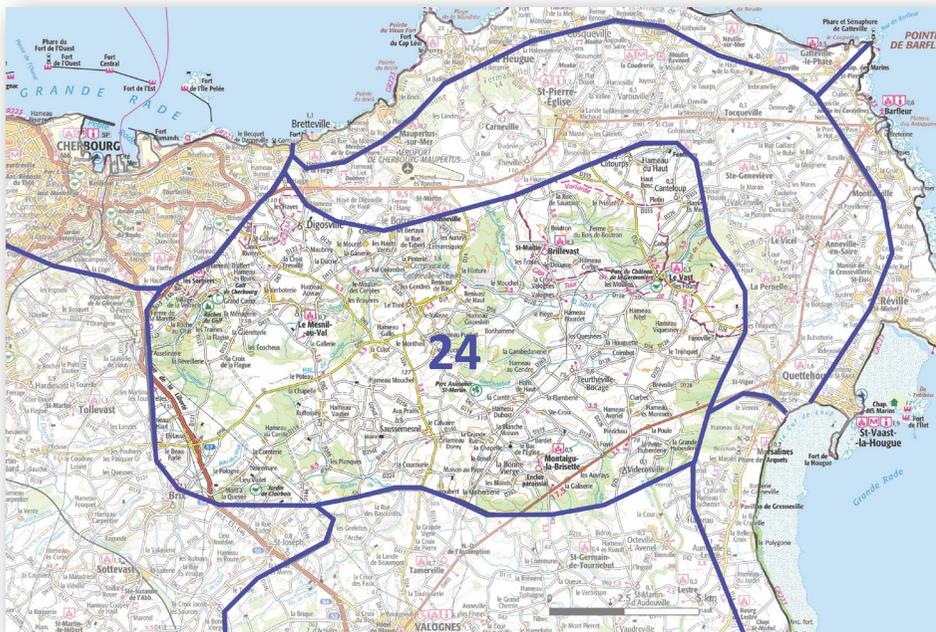
L'actualisation de l'atlas propose de nommer l'unité « Le Val de Saire intérieur et boisé », ce qui correspond à la perception paysagère rendue compte par les participants aux ateliers (cf. page 14).

Cette unité regroupe deux structures paysagères qui sont :

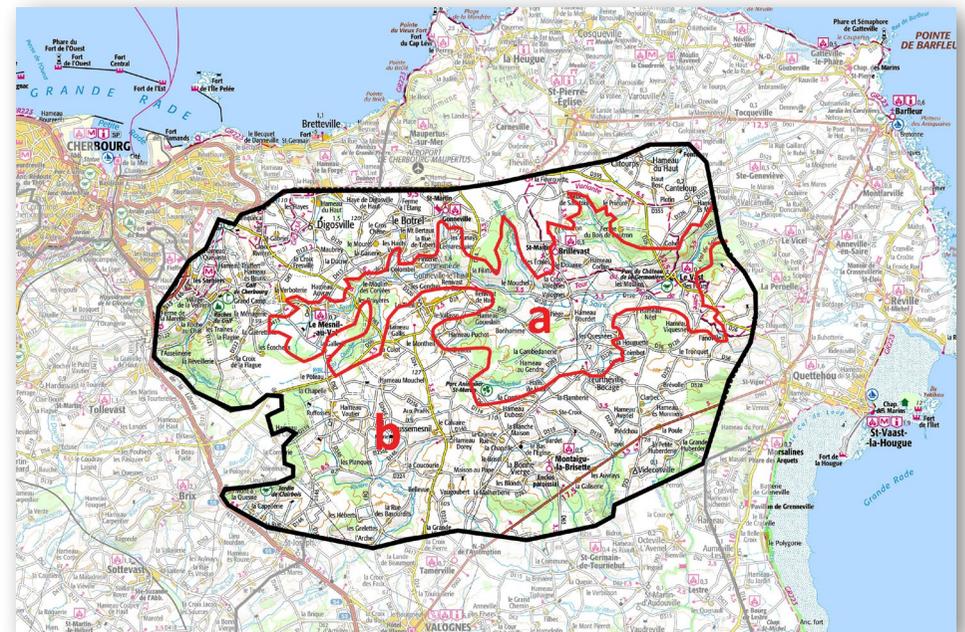
- les versants boisés et le lit majeur de la Saire au fond humide et herbager (a) ;
- le plateau ondulé, bocager et boisé (b).

Si les limites à l'ouest et à l'est sont franches et marquées par des coteaux et escarpements (La Pernelle, vallée du Trottebec, butte Moncamp) ; au nord et au sud, les limites sont plus floues et progressives, compte-tenu de la continuité de la trame bocagère et de l'adoucissement du coteau.

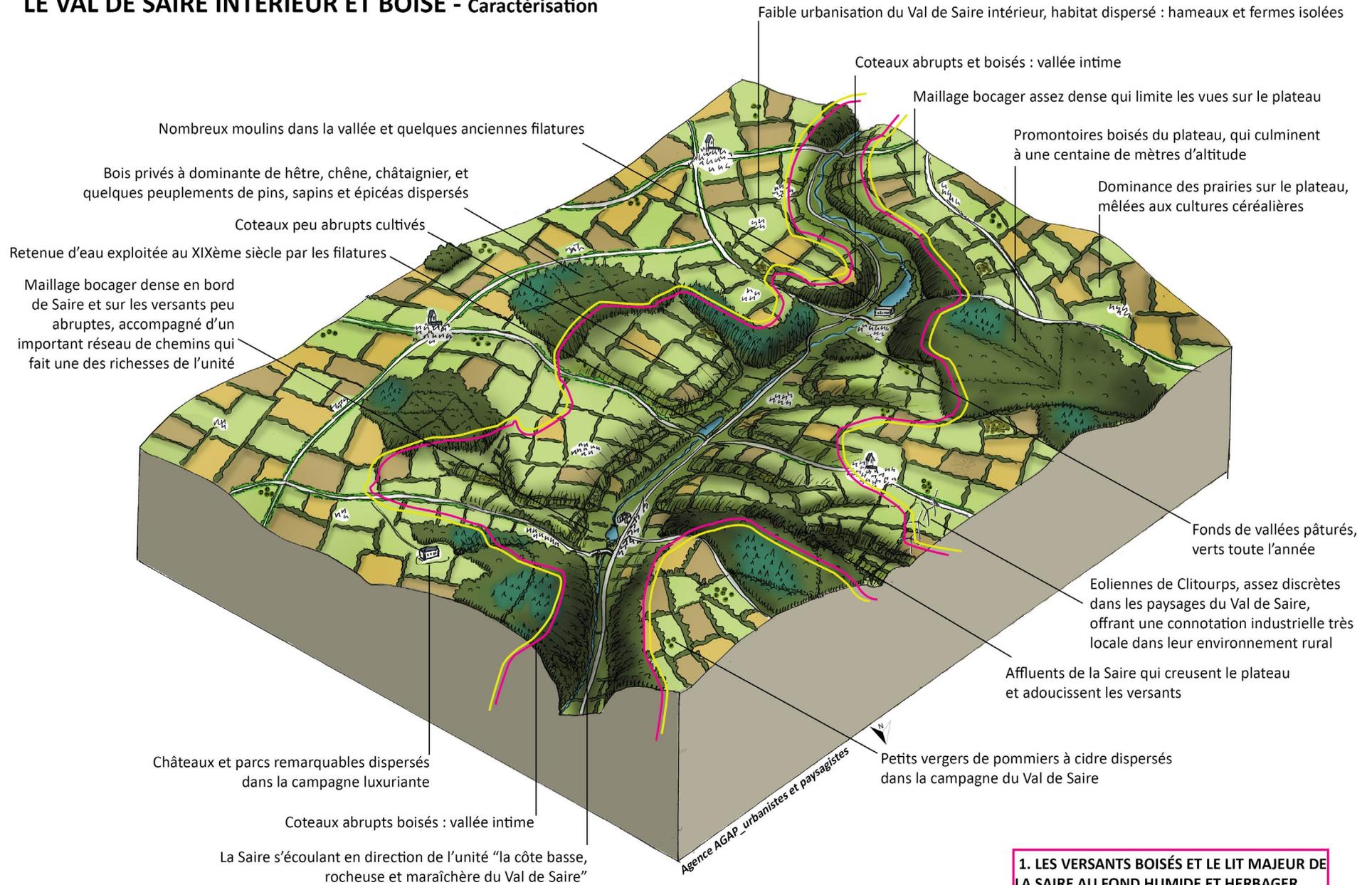
Ancien découpage de 2001



Nouveau découpage



LE VAL DE SAIRE INTÉRIEUR ET BOISÉ - Caractérisation



1. LES VERSANTS BOISÉS ET LE LIT MAJEUR DE LA SAIRE AU FOND HUMIDE ET HERBAGER

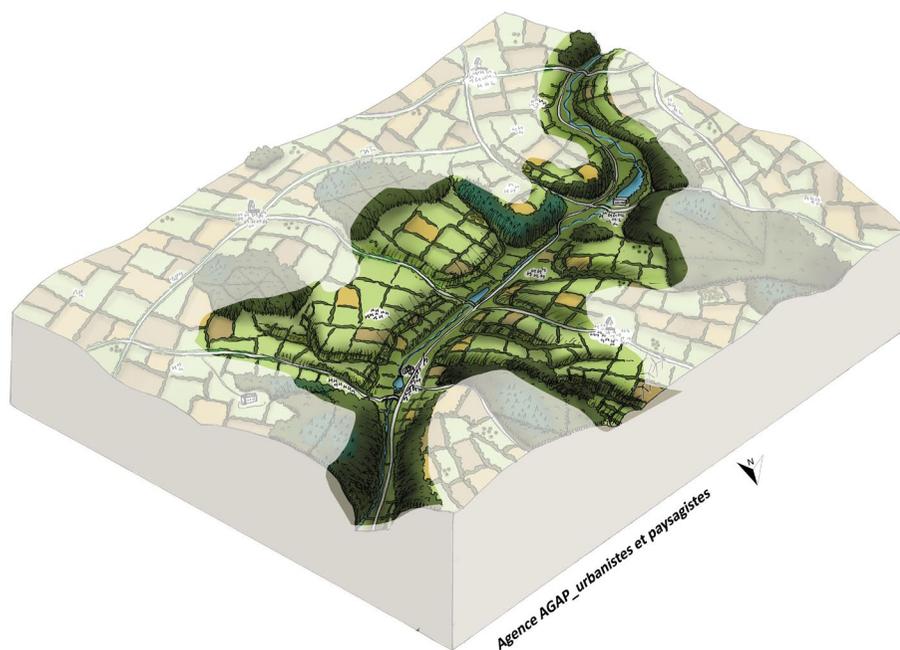
2. LE PLATEAU ONDULÉ, BOCAGER ET BOISÉ

Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

Structure paysagère n° 1 : les versants boisés et le lit majeur de la Saire au fond humide et herbager



La Saire et ses affluents ont taillé des vallées encaissées dans le plateau ondulé. Terre d'élevage laitier, les paysages bocagers et peu urbanisés, sont dominés par les teintes vertes des pâturages. La vallée de la Saire est encadrée de coteaux et sommets boisés plus ou moins éloignés du talweg, créant des ambiances variées : paysages secrets et intimes aux

coteaux abrupts, ou bien élargis au niveau des versants doux érodés par les affluents du cours d'eau principal. Le réseau dense des chemins constitue une des richesses du territoire.

● Les fonds de vallées herbagers

Du fait de l'humidité générée par les cours d'eau et du pâturage des bovins, les fonds de vallées restent assez verts toute l'année. Cependant l'hiver, les laiches asséchées les teignent de blond, tandis que les joncs diffus contrastent par leur vert bronze. L'écoulement de la Saire se manifeste dans le paysage de différentes manières. De part et d'autre de l'étang de Gonnevillle et directement en amont du Vast, la vallée compose des paysages ouverts dépourvus de ripisylve, dans lesquels les haies basses permettent de voir serpenter la Saire. Ailleurs, les fonds de vallée sont très boisés, structurés par un maillage bocager dense sur talus. La strate haute des haies est occupée par des hêtres, chênes et parfois des lignes de peupliers. La strate arbustive comprend des noisetiers, des églantiers, des frênes, des aubépines et des charmes.

L'écoulement de la Saire est retenu ponctuellement par des étangs, à Gonnevillle et au Vast. Ces réservoirs servaient à alimenter en eau les filatures du XIX^e siècle. Aujourd'hui, ce sont des points d'eau dédiés à la pêche et parfois à la pisciculture, comme pour l'étang de Gonnevillle. La vallée de la Saire est très peu urbanisée : les hameaux et fermes isolés sont dispersés le long de la route départementale 120 qui longe son cours.



Paysages ouverts de pâtures en fond de vallée humide de la Saire, Route du Vast, Le Theil.



Large lit majeur plan et humide, structuré par des alignements de peupliers, à hauteur du Vast.

- **Les versants peu abrupts des communes de Teurthéville-Bocage, Brillevast et du Vast ouest**

Sur les communes centrales de la vallée de la Saire, les affluents (ruisseaux Querbot, de la Fontaine du Saule, de Houlbec, le Courray, le Saouticot, du Querbé) ont érodé les coteaux. La vallée y est plus large (jusqu'à 5 kilomètres de large) et moins encaissée. Les prairies et parcelles céréalières occupent les versants aux pentes douces et bordées de haies bocagères. Les routes et chemins sont souvent longés d'un haut talus. Les vues sont assez limitées compte tenu du maillage bocager dense. L'habitat sur les versants est dispersé en hameaux et fermes isolées.



Versant arboré à la pente douce, RD120, Brillevast.



Versant peu abrupt d'un vallon en prairies, RD25, Le Vast.

● **Les versants abrupts boisés des communes de Mesnil-au-Val, Gonneville-le-Theil et du Vast est**

Sur les communes situées en amont de la vallée de la Saire, et en limite est de l'unité, les hauteurs boisées qui culminent à une centaine de mètres d'altitude, dominent la vallée encaissée de la Saire. Leurs versants sont abrupts, boisés et non bâtis, créant des paysages intimes à la végétation fournie.

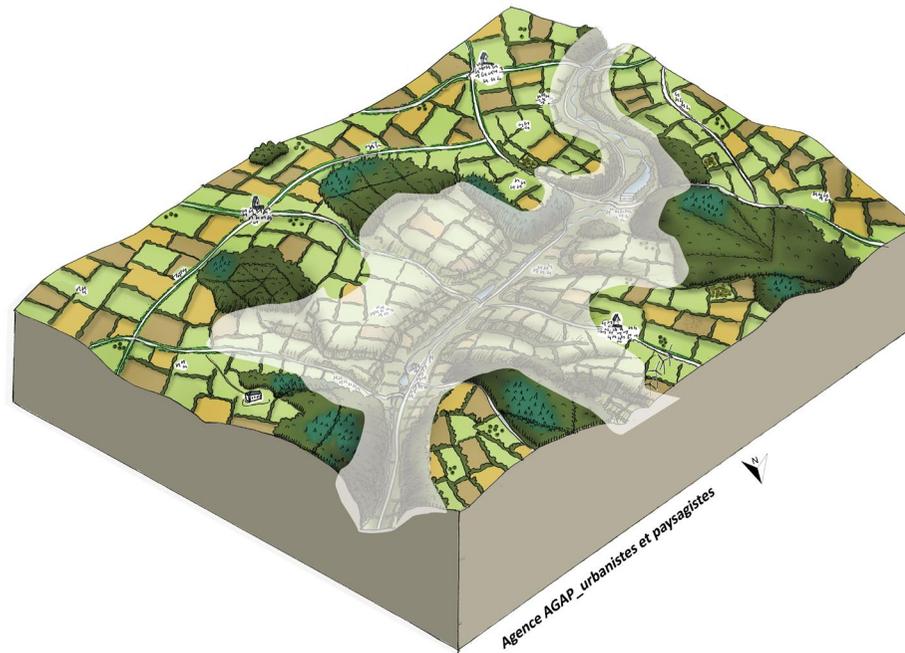


Versants de la vallée de la Saire, abrupts et boisés, RD25, Le Vast.



Le Val de Saire encadré de coteaux boisés, Le Theil.

Structure paysagère n° 2 : le plateau ondulé, bocager et boisé

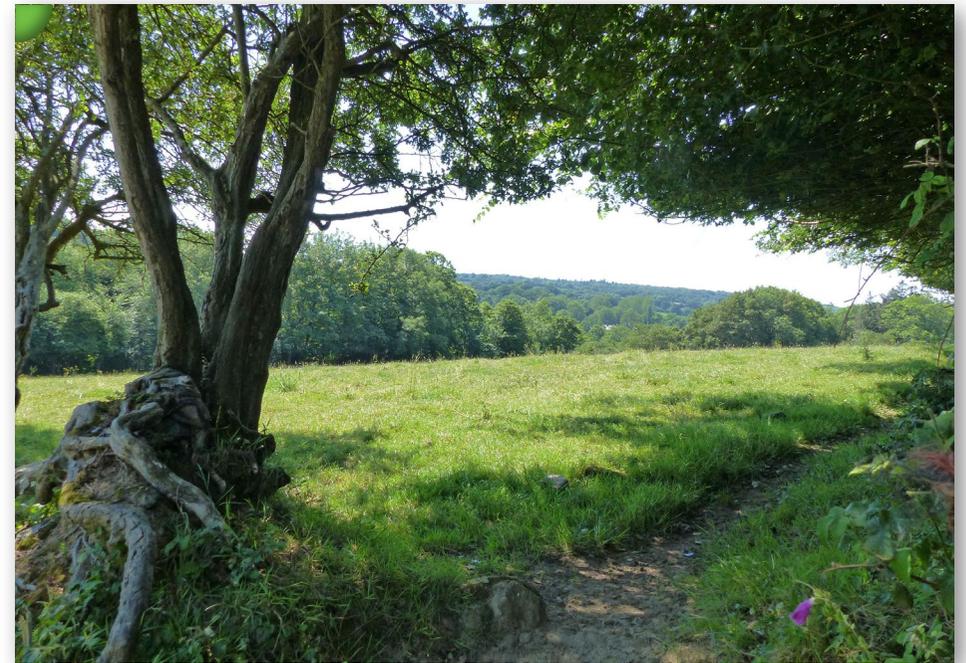


Le plateau du Val de Saire domine d'une centaine de mètres le bassin versant de la Saire. Fractionnés en ensembles de plusieurs centaines d'hectares, les boisements occupent les parties sommitales et les rebords de plateau du « Haut Val de Saire ». Les paysages sont assez fermés, les haies sont hautes et denses et les routes généralement bordées de talus. Ces espaces restent principalement tournés vers l'élevage laitier.

● Les nombreux bois qui dominent le plateau

Les boisements sommitaux du plateau du Val de Saire sont principalement composés de feuillus (cf. carte de l'évolution des boisements, page 23) : on y trouve une prépondérance de hêtres, suivi de chênes et de

châtaigniers sur les sols les plus pauvres et acides. Quelques peuplements monospécifiques de résineux (pins, épicéas et sapins) sont dispersés au milieu des essences traditionnelles locales. Au cours des ateliers publics, les participants ont indiqué que les cultures monospécifiques de résineux ont tendance à modifier et à banaliser les ambiances forestières historiques. Pourtant, le choix des essences cultivées dépend des propriétaires forestiers et des intérêts de production.



Promontoires boisés du Val de Saire, RD25, Le Vast.



Peuplements de résineux de chaque côté de la route de Quettehou, Le Theil.

● Le plateau agricole et bocager

Les paysages agricoles du plateau sont généralement assez fermés par le maillage bocager dense de hêtres et chênes (cf. carte de l'évolution du bocage, page 22). Quelques exceptions existent comme aux environs des bourgs du Theil et de Theuthéville-Bocage, dont les haies relativement basses permettent de larges vues sur le plateau et la vallée. Les petites routes et chemins sinueux sont bordés de talus couverts par la lande (fougères et ajoncs), ou bien plantés de haies moyennes à basses constituées principalement de noisetiers ou de saules parfois plessés selon une pratique mémorielle à l'initiative d'associations. Les pâtures sont nombreuses, mêlées aux cultures céréalières. Quelques vergers de pommiers à cidre sont dispersés sur l'ensemble du plateau et notamment vers le sud. Le plateau comprend un promontoire singulier, inscrit au titre des sites : la butte de Montaigu-la-Brisette qui offre une vue élargie sur le « Haut Val de Saire » et la mer. La qualité de son cadre paysager dépend de la préservation d'un bocage dense. Les communes limitrophes de Cherbourg-en-Cotentin (Tourlaville et Gonneville-le-Theil), ainsi que les communes déléguées de la Glacière, du Mesnil-au-Val et de Digosville, connaissent un développement des quartiers résidentiels de type pavillonnaire (cf. carte de l'évolution de l'urbanisation de Cherbourg, page 24).



Talus plantés notamment de noisetiers, qui ferment les vues sur le lointain, RD263 à Montaigu-la-Brisette.



Haies basses bordant les routes et ouvrant des perspectives sur les champs et le bocage du plateau, rue des Ecoles, Gonneville-le-Theil.

Matériaux et architecture

L'architecture traditionnelle des hameaux et villages du Val de Saire intérieur et boisé est constituée de granit sous schiste bleu et vert. En fonction des époques de restauration des maisons et des choix esthétiques des propriétaires, un joint vient mettre en valeur la pierre apparente, ou bien un enduit vient couvrir les façades. Localement, ces deux composants sont réalisés à la chaux et sont donc de couleur claire. Les ouvertures sont encadrées de brique, granit et plus rarement de calcaire. Les lignes de faîtage des maisons sont alignées sur la rue et un jardinet clos sépare parfois la façade de la voirie (dans la rue de l'église au Vast par exemple).

A l'exception du Vast, les églises sont organisées selon les mêmes caractéristiques, typiques de la campagne normande. Un clocher couronné d'un toit à double pan très pentu est souvent accolé à la façade longitudinale. Un vieil if commun vient généralement occuper le cimetière clos par des murs de granit entourant l'église.

Des éléments de patrimoine ponctuent le cours de la Saire : petits ponts de granit, nombreux moulins à eau pouvant dater du Moyen-Âge, ainsi que des filatures du XIX^e siècle. Les cartes postales du début du XX^e siècle mettent en perspective la filature de Gonnevillle, depuis son étang. Suite à la densification de la ripisylve, seuls les pêcheurs peuvent apprécier ce cadre de nos jours. Perçu par les habitants comme le village clé du Val de Saire, le bourg du Vast borde la Saire en aval.

Le Val de Saire possède des monuments remarquables bâtis entre le XVII^e et le XIX^e siècle, dispersés dans une campagne verdoyante. Comme en témoignent les peintures et photographies depuis le XIX^e siècle, ces éléments de patrimoine constituent des motifs fortement identitaires : le château de Gonnevillle, situé en amont de la vallée du Saouticot, a été restauré de nombreuses fois. Le château de la Germonière et son parc paysager au Vast est une ancienne filature. La tour du manoir de Barville, à Mesnil-au-Val, est la dernière partie rescapée de l'édifice. Le château de Pépinvast et son parc sont aménagés sur les hauteurs du Vicel. Le château des Ravelet domine l'intime vallée du Trottebec. Inscrite au titre des sites, cette vallée encaissée et boisée est un lieu apprécié des habitants de Cherbourg souhaitant se ressourcer en pleine nature.



L'église de Clitourps, son clocher typiquement normand et son cimetière entouré d'un mur de granit.



La tour, seule partie préservée du Manoir de Barville, rue du bourg au Mesnil-au-Val.

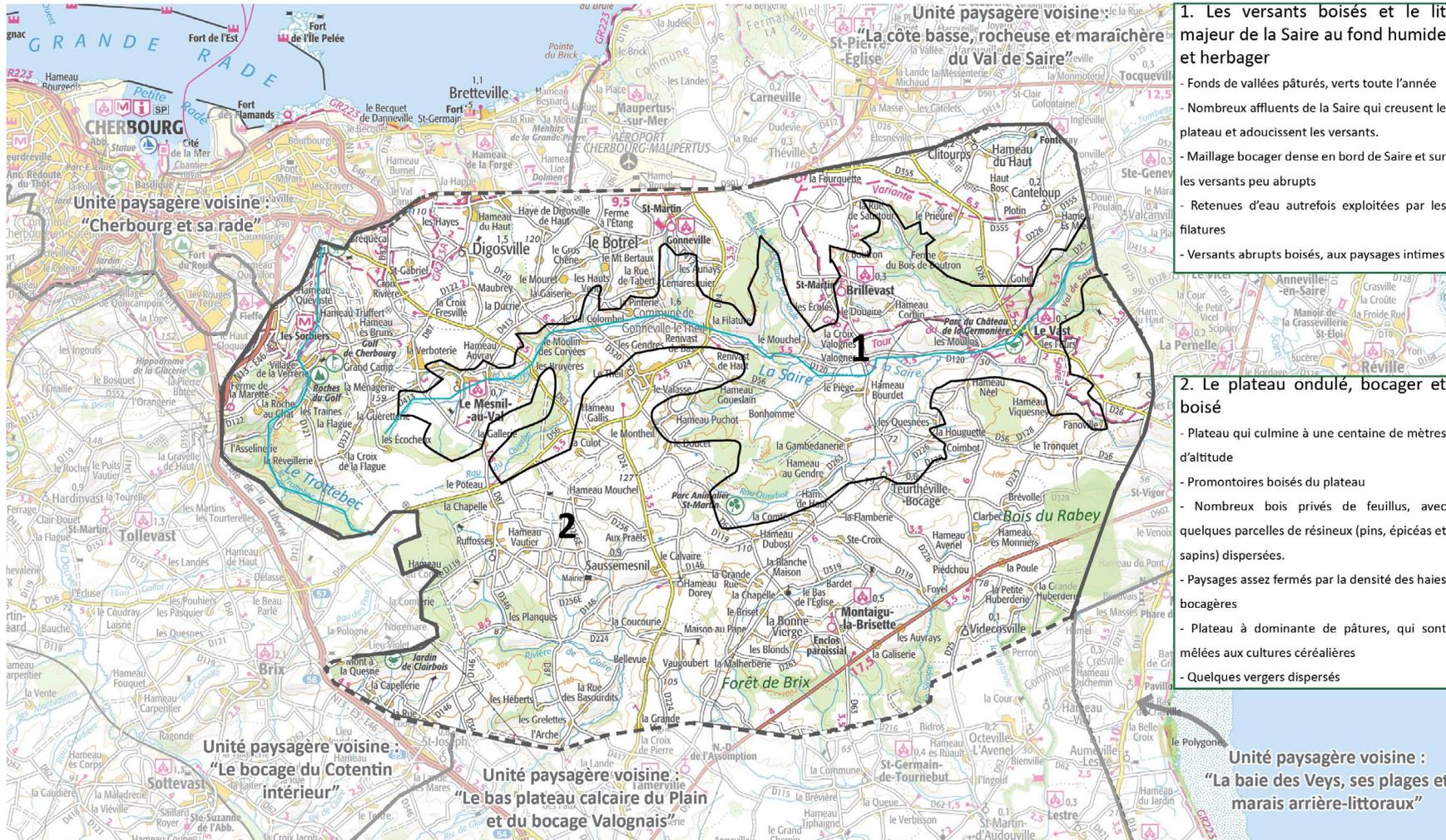


Corps de ferme isolé, avec jardin clos, lieu-dit La Piletterie, Le Vast.



Rue longeant la Saire, bordée de maisons de granit et schiste alignées, RD 25, Le Vast.

LE VAL DE SAIRE DE SAIRE INTÉRIEUR ET BOISÉ- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



1. Les versants boisés et le lit majeur de la Saire au fond humide et herbager

- Fonds de vallées pâturés, verts toute l'année
- Nombreux affluents de la Saire qui creusent le plateau et adoucissent les versants.
- Maillage bocager dense en bord de Saire et sur les versants peu abrupts
- Retenues d'eau autrefois exploitées par les filatures
- Versants abrupts boisés, aux paysages intimes

2. Le plateau ondulé, bocager et boisé

- Plateau qui culmine à une centaine de mètres d'altitude
- Promontoires boisés du plateau
- Nombreux bois privés de feuillus, avec quelques parcelles de résineux (pins, épicéas et sapins) dispersées.
- Paysages assez fermés par la densité des haies bocagères
- Plateau à dominante de pâtures, qui sont mêlées aux cultures céréalières
- Quelques vergers dispersés

Unité paysagère voisine : "La baie des Veys, ses plages et marais arrière-littoraux"

Légende :

- Limites paysagères nettes
- Limites paysagères progressives
- Réseau hydrographique majeur

(Sources de la carte : IGN SCAN 100)

0 2.5 5 km

Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de trois ateliers publics. Un total de vingt-quatre personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes, des habitants et représentants d'association de protection de l'environnement et des paysages.

● L'appropriation du nom

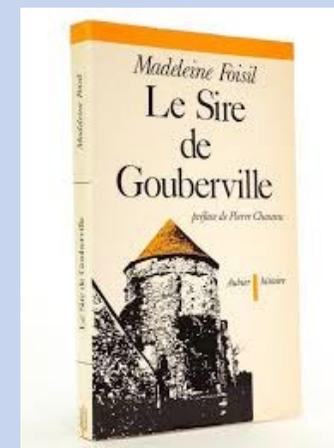
L'intitulé initialement proposé du « haut Val de Saire intime et boisé » a été compris par certains participants comme évoquant des coteaux peu accessibles, ce qui ne constitue pas une réalité pour eux. La proposition des participants a été de simplifier l'intitulé par « La vallée de la Saire ». Les autres propositions ont été « Le cœur boisé du Val de Saire », « Le cœur du Val de Saire » et « Le Val de Saire intérieur ». L'appellation retenue met en relation plusieurs de ces propositions.

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

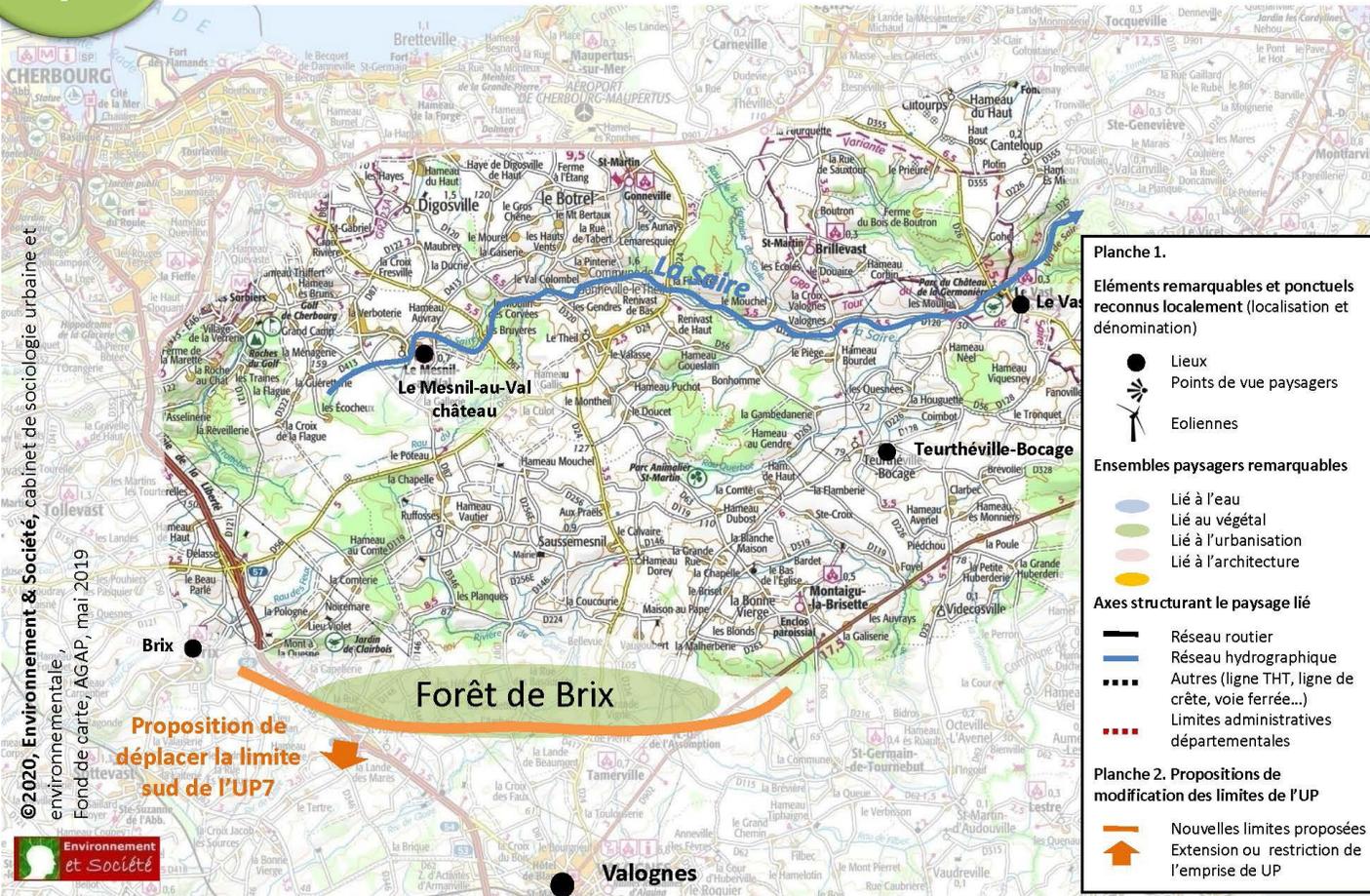
Dans les discours des participants entendus au cours des différents ateliers, l'unité paysagère apparaît assez homogène et caractérisée autour de deux éléments majeurs :

- la Vallée de la Saire avec ses versants et hauteurs boisés, qui est creusée dans le plateau. Elle se distingue nettement de son aval sur la côte basse, rocheuse et maraîchère (UP 6). Les participants perçoivent le village du Vast comme faisant le lien entre ces deux unités paysagères. La Vallée de la Saire est ensuite associée à son patrimoine : les brioches du Vast font sa renommée, après un passé prestigieux grâce aux anciennes filatures. Et le château de Mesnil-au-Val a été cité, pour sa particularité d'avoir été la propriété d'un officier des Eaux et Forêts, personnage-clé du Cotentin, le Sieur de Gouberville ;
- le plateau possède un bocage qui valorise l'élevage laitier de petits producteurs, aujourd'hui très souvent tournés vers le « bio », près de Teurthéville-Bocage par exemple. Les participants évoquent une diversification des produits laitiers issus de ces pratiques agricoles, avec la fabrication de fromage, de glaces, de crème, etc.



UNITE
PAYSAGERE
7

Carte mentale du Val de Saire intérieur et boisé, réalisée d'après les Ateliers des Paysages© planches 1 et 2



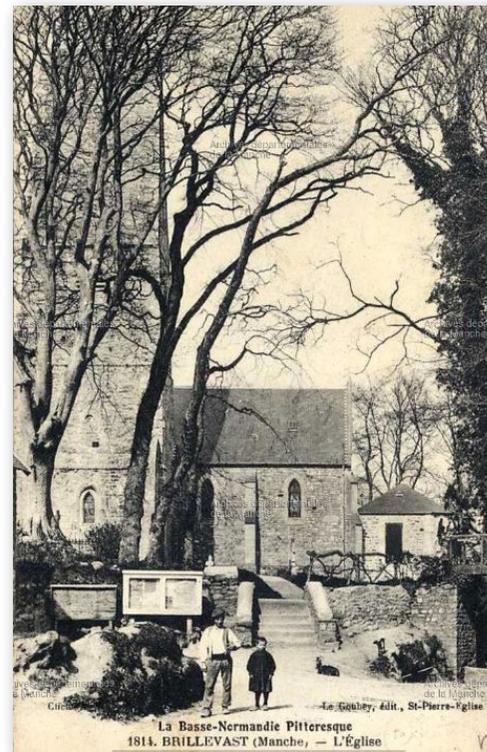
L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias



Jean-François GREBERT
« Le Vast », XXI^e siècle.
huile sur panneau, dimensions
24x35cm.
Fond de vallée verdoyant, plan et
habité, planté de peupliers.



G. BAZIRE
« Une ferme, vue extérieure »,
Brillevast,
première moitié
du XX^e siècle.
Corps de ferme sous la
canopée des chênes.



Coll. LE GOUBEY
Eglise de Brillevast,
première moitié du XX^e siècle
Coeur de hameau marqué par la
présence des arbres

Les représentations culturelles caractérisent l'unité paysagère du « Val de Saire intérieur et boisé » par ses boisements et ses vallées encaissées et « secrètes », où l'eau a une place importante. Ces espaces sont perçus comme étant isolés, peu peuplés en comparaison avec le littoral attractif et proche.

Le célèbre peintre Guillaume FOUACE, la poétesse Marie RAVENEL ou le photographe Gustave BAZIRE se sont inspirés de ces paysages du XIX^e siècle à aujourd'hui. Les récits et représentations s'intéressent aux rivières qui serpentent paisiblement dans les vallons, au bocage rural et aux chemins creux. La végétation est toujours luxuriante dans cette campagne vallonnée et pâturée. Les édifices remarquables que sont les châteaux, les églises ou les ponts sur la Saire, sont souvent représentés : intégrés à leur environnement naturel prégnant, ils y sont à peine perceptibles.

L'unité compte deux sites inscrits reconnus par l'Etat. Intégré à un bel environnement bocager, la butte de l'église à Montaigu-la-Brisette forme avec son enclos paroissial et sa source un ensemble quasi unique en Normandie. La vallée du Trottebec sur les communes de Brix, Digosville et Cherbourg-en-Cotentin (dont les communes déléguées concernées sont la Glacerie, Tollevast et Tourlaville), présente un paysage intime et boisé dans lequel domine le remarquable château de Tourlaville et ses jardins.

Les sites clés retrouvés dans les représentations, guides touristiques et cartes postales sont : les villages du Vast et de Clitourps et leurs alentours, les villages de Brillevast et de Mesnil-au-Val, la rivière de la Saire et ses ponts, le bois du Rabey, ainsi que la vallée du Trottebec.

Lors des ateliers publics, les participants ont pu donner leur avis sur une unique peinture du Val de Saire intérieur (Guillaume FOUACE - Cascade au Vast). Ils ne la trouvent pas représentative de l'unité paysagère : « C'est un cliché du Val de Saire qui ne reprend pas le côté naturel de la réalité ». « Le Val de Saire est bien plus paisible que ces cascades qui sont en plus artificielles. Il aurait fallu plutôt des vaches qui broutent. ».

Ateliers du paysage

Guillaume FOUACE
Cascade au Vast, XIX^e siècle
Vue sur la cascade de
l'ancienne filature du château
de la Germonière, dans un
environnement arboré des
bords de la Saire.



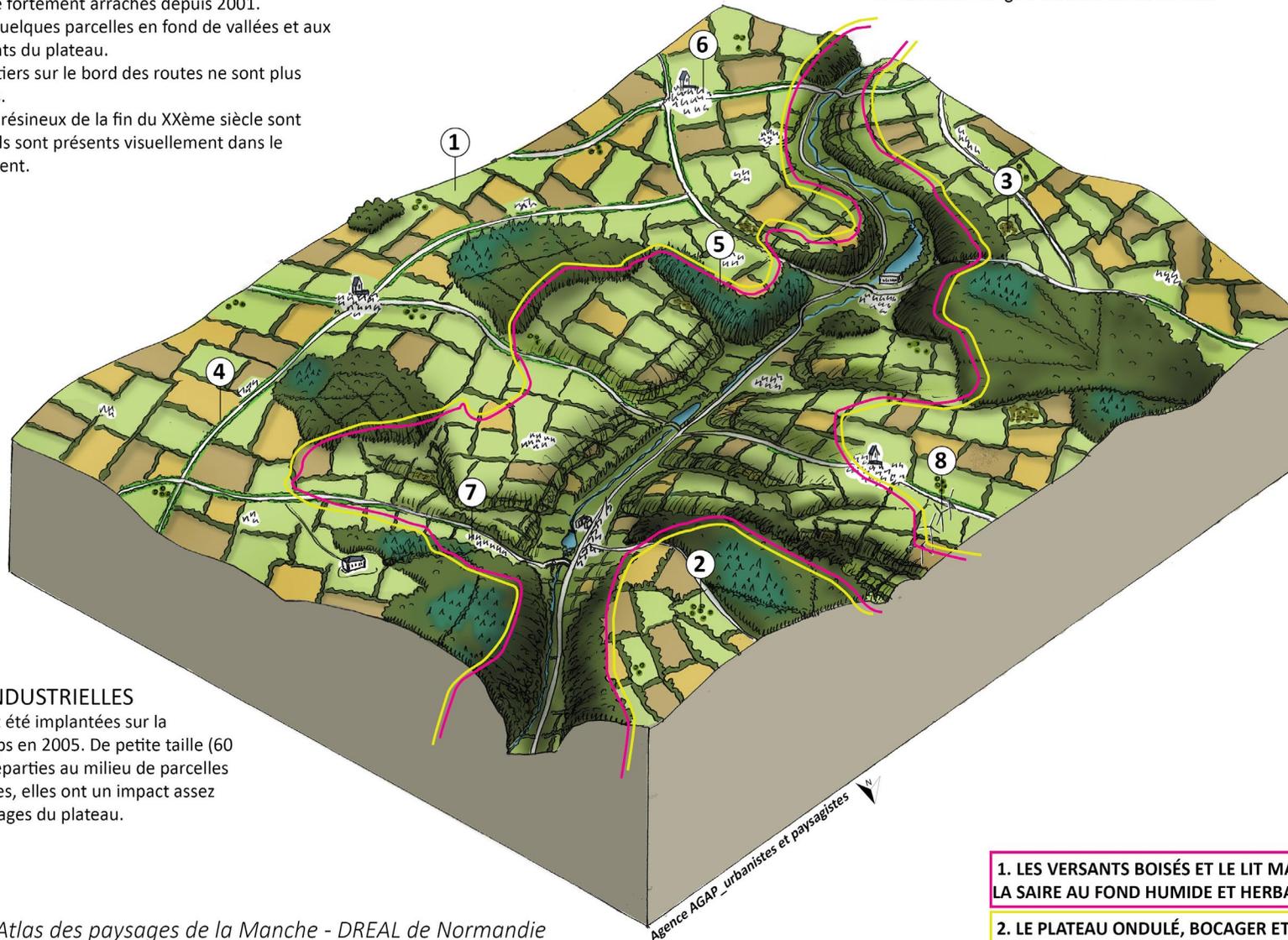
LE VAL DE SAIRE INTÉRIEUR ET BOISÉ - Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES SYLVICOLES ET AGRICOLES

1. Maillage bocager qui a été bien conservé dans l'ensemble.
2. Les vergers ont été fortement arrachés depuis 2001.
3. Enfrichement de quelques parcelles en fond de vallées et aux abords des boisements du plateau.
4. Les haies de noisetiers sur le bord des routes ne sont plus toujours entretenues.
5. Les plantations de résineux de la fin du XXème siècle sont arrivées à maturité. Ils sont présents visuellement dans le paysage qu'ils dominent.

DYNAMIQUES URBAINES

6. Construction de pavillons ponctuels accolés aux hameaux dans la vallée et quelques lotissements sur le plateau dans les communes déléguées et limitrophes de Cherbourg-en-Cotentin.
7. Nouveaux hangars dans certaines fermes.



DYNAMIQUES INDUSTRIELLES

8. Cinq éoliennes ont été implantées sur la commune de Clitourps en 2005. De petite taille (60 mètres de haut) et réparties au milieu de parcelles bordées de haies vives, elles ont un impact assez restreint sur les paysages du plateau.

1. LES VERSANTS BOISÉS ET LE LIT MAJEUR DE LA SAIRE AU FOND HUMIDE ET HERBAGER

2. LE PLATEAU ONDULÉ, BOCAGER ET BOISÉ

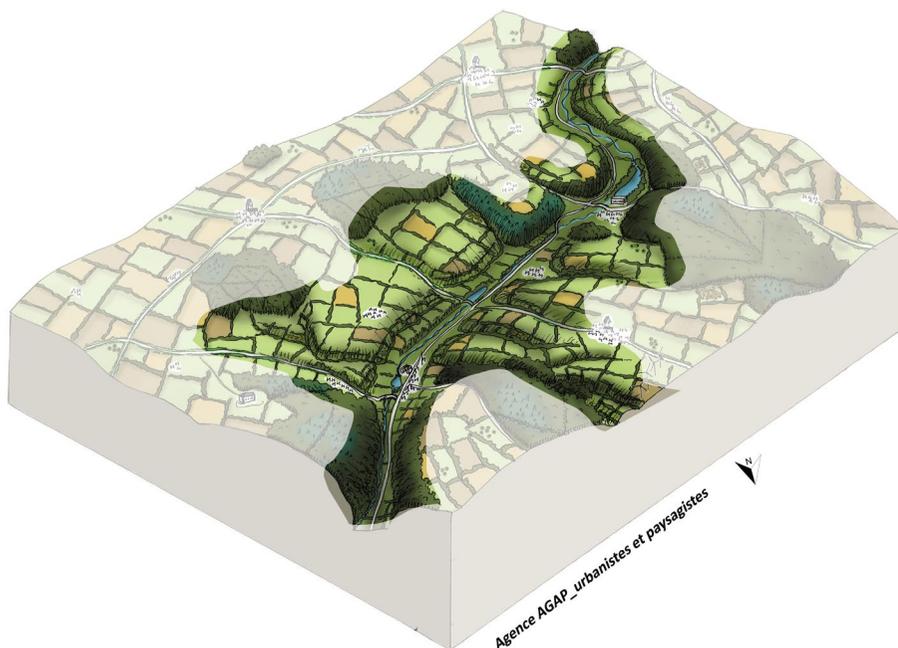
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'État et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

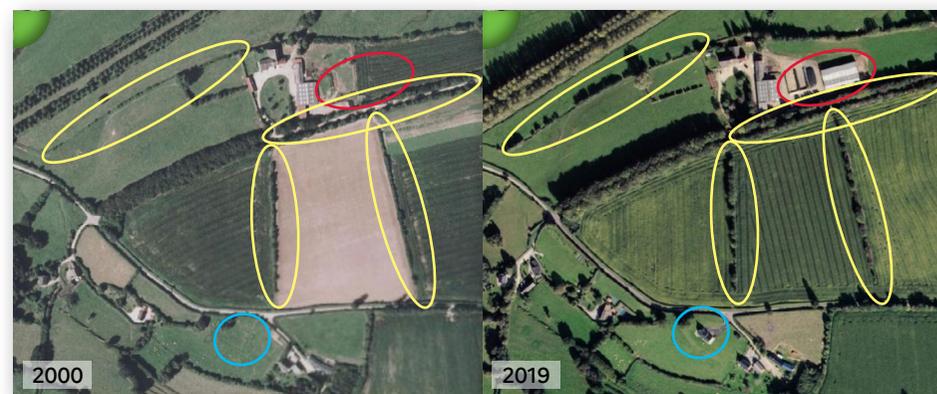
Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- **Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : les versants boisés et le lit majeur de la Saire au fond humide et herbager**



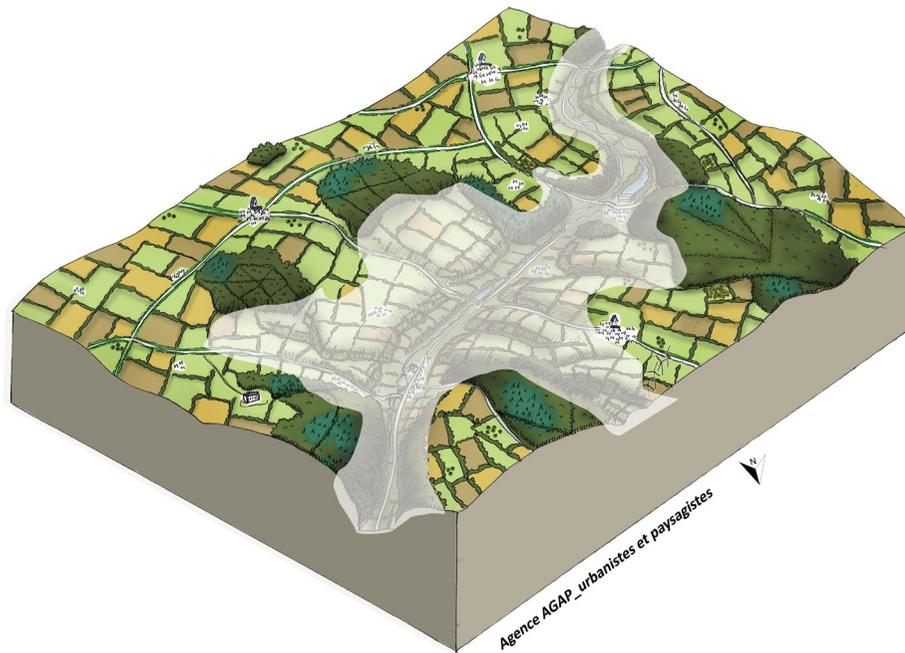
L'atlas de 2001 évoquait une unité paysagère assez stable : la vallée de la Saire ne comptait pas de dynamique particulière.

En effet, les paysages du Val de Saire ont très peu évolué en vingt ans. Quelques haies ont été arrachées pour agrandir les parcelles. Cependant, les vergers encore présents dans les années 2000 ont pour la plupart disparu. Il reste aujourd'hui quelques vergers de pommiers à cidre vieillissants dispersés sur les versants doux. Quelques parcelles se sont enrichies en fond de vallées. On observe la construction de pavillons ponctuels accolés aux bourgs et hameaux, ainsi que des hangars dans les fermes depuis les années 2000. Pour l'instant, ces mutations ont un impact visuel limité sur les paysages du Val de Saire grâce à la végétation luxuriante.



La Piletterie, Le Vast entre 2000 et 2019 : la ferme s'est étendue et possède un nouveau hangar (cercle rouge). Un nouveau pavillon a été bâti à proximité d'une ferme (cercle bleu). Les haies et les alignements de peupliers se sont densifiés (cercles jaune) (remonterletemps.ign.fr).

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : le plateau ondulé, bocager et boisé**



L'atlas de 2001 dénombrait très peu d'évolutions paysagères sur le plateau du Haut Val de Saire : rarement arrachées, les haies plessées continuaient d'être entretenues. Certains des boisements accueillait quelques cultures de résineux. L'urbanisation avait tendance à se développer dans les communes proches de Cherbourg.

En vingt ans, la densité du maillage bocager, qui a été bien conservée et qui masque les vues lointaines, participe à l'impression d'un paysage immuable.



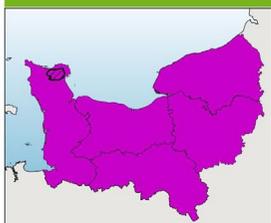
Le Prieuré de Barnavast, Theurthéville-Bocage entre 2000 et 2014 : certaines haies ont été arrachées, des parcelles limitrophes aux bois se sont enfrichées. Les quelques vergers présents ont perdu des sujets (DREAL ROMEO INDIA & Marc HELLER).

On constate toutefois de manière générale que la présence des vergers a fortement diminué ces dernières années. Certaines parcelles en lisière de bois se sont enfrichées, ce qui a permis d'étendre progressivement les surfaces boisées sur le plateau, qui ont gagné près de 10 km² (cf. carte de l'évolution du bocage page suivante).

Certains petits patrimoines ruraux disparaissent, tels que les caractéristiques « potilles » en granit, autrefois disposées à l'entrée des champs.

En comparaison avec le reste du département, les haies sont peu arrachées au sein du « haut Val de Saire ». Cependant, on constate bel et bien une régression mesurée des haies au sein de l'unité, dans l'objectif d'agrandir les parcelles agricoles (cf. carte de l'évolution du bocage page suivante). Les haies de noisetiers ou de saules sont encore visibles ponctuellement sur le bord des routes, elles ne sont plus toujours entretenues de la même manière, ayant tendance à s'épaissir puis disparaître au fur et à mesure. En certains endroits, les haies ont disparu, seuls les talus aujourd'hui couverts d'ajoncs et de fougères restent.

Évolution du bocage - Le Val-de-Saire intérieur et boisé



Evolution de la densité brute des haies entre 1998 et 2012 (en mètre / hectare)*

- Evolution positive
- Evolution négative



Densité de haie en km/km² en 2010

- 0
- 5 à 8
- 0 à 5
- 8 à 27

Forêt > 50 ha

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture

Limites des départements

- Tache urbaine > 500 ha
- Cours d'eau

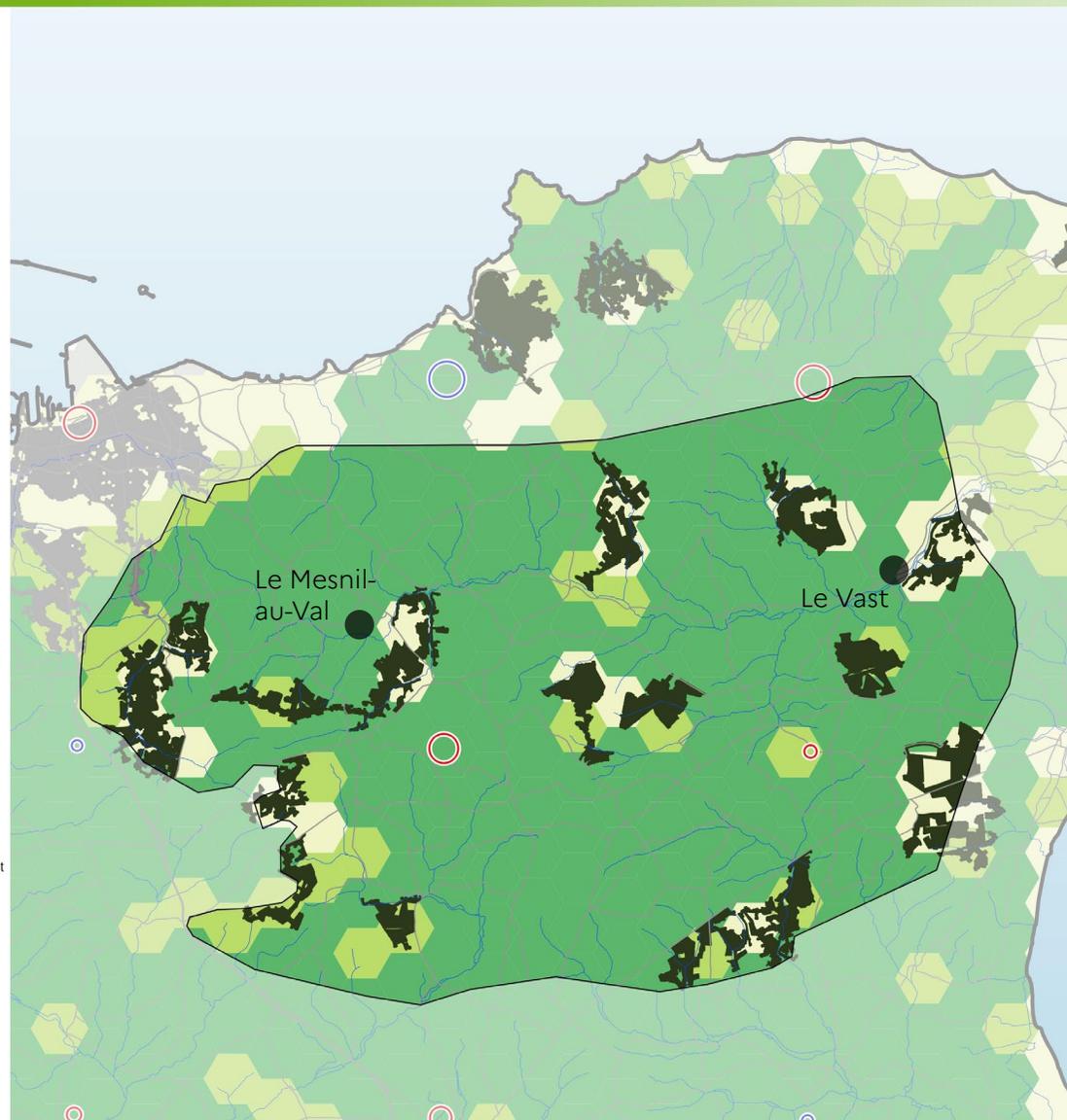
Réseau routier principal

- 1 chaussée
- 2 chaussées

* Calcul réalisé au sein de cercles de 300 mètres de rayon répartis de manière uniforme par grappe de 4 sur l'ensemble du département (échantillonnage)

Sources :
Admin express, IGN Geofla 2013, BD Carthage, BD Topo, Etude statistique de la dynamique bocagère (DREAL), Géonormandie : densité carroyée de haies - DRAF 2018

Production:
16/06/2020
DREAL-NORMANDIE



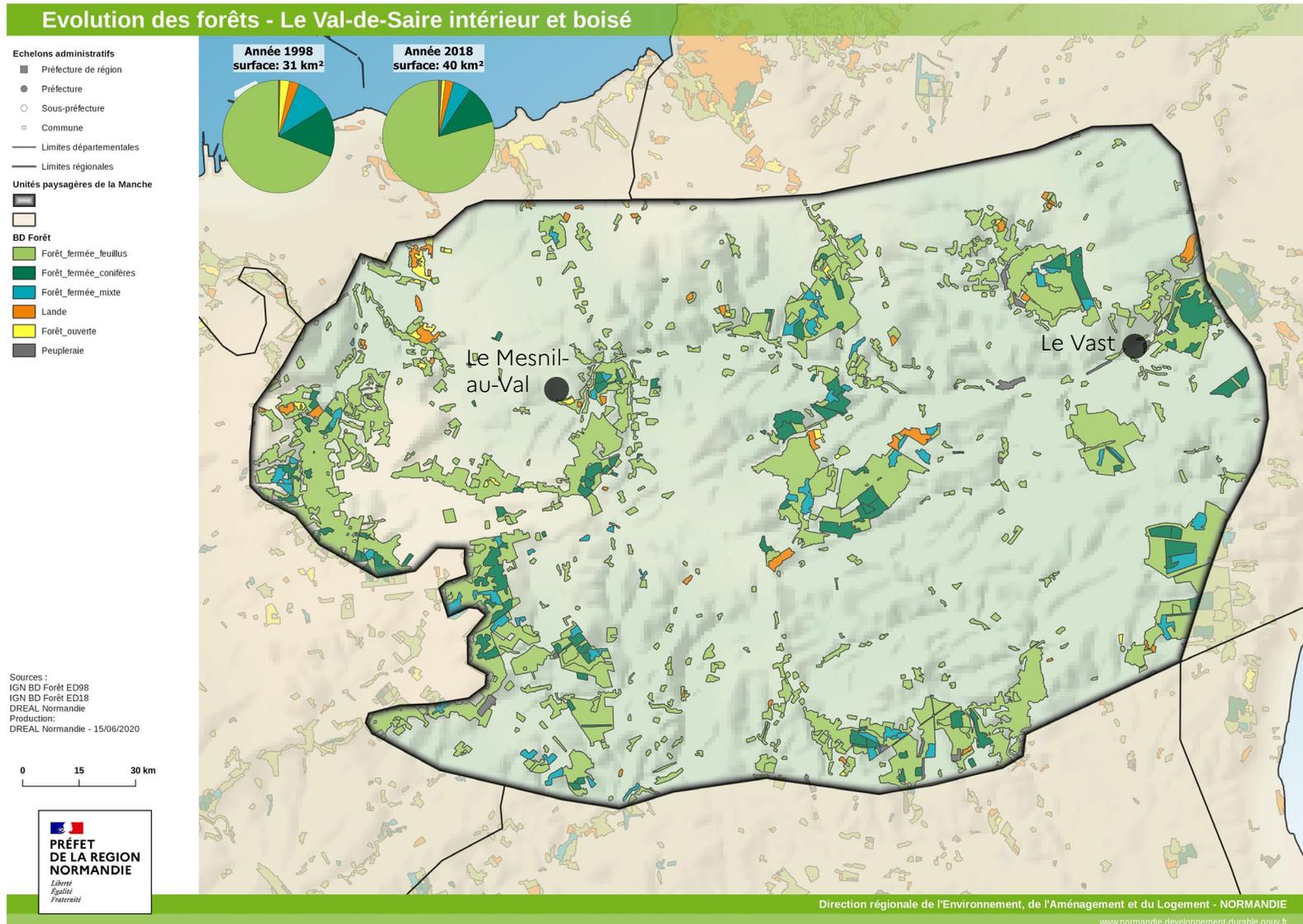
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

En comparaison avec le reste du département, la densité du maillage bocager reste assez importante au sein du « Val de Saire intérieur et boisé » (plus de 8 km de linéaires de haies par km²). Il existe toutefois une légère tendance à l'ouverture des paysages bocagers, du fait d'une évolution des modèles agricoles (agrandissement des parcelles pour le passage des engins et pour gagner en surface de culture).

Les plantations de résineux de la fin du XX^e siècle arrivent aujourd'hui à maturité. Leurs cimes dépassent les boisements de feuillus et soulignent leur présence sur le plateau, donnant à celui-ci des accents montagneux. Des coupes rases et de nouvelles plantations ont été réalisées ces dix

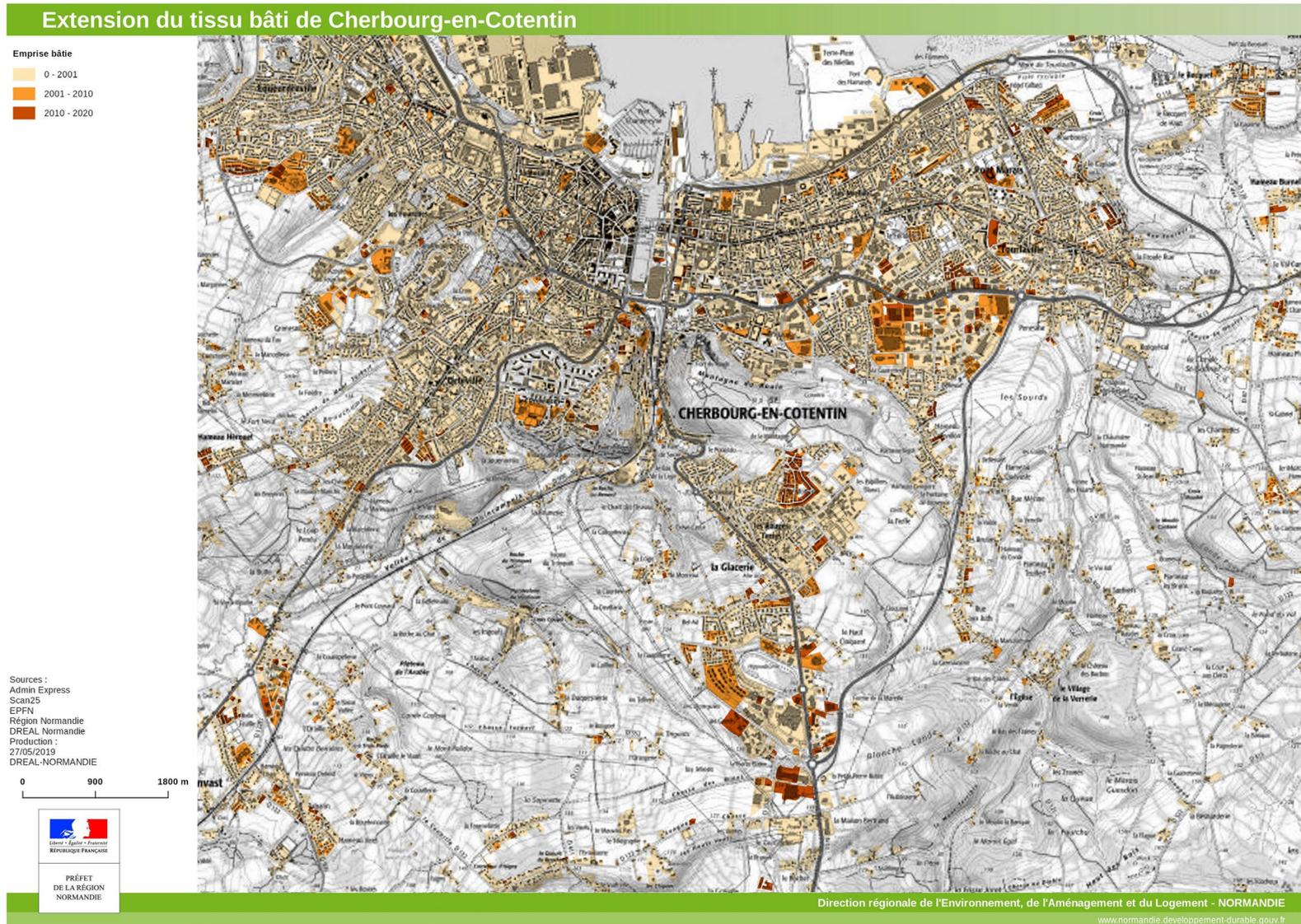
dernières années. Cela favorise une diversité d'ambiances forestières et d'étagement des hauteurs d'arbres, visible depuis les lisières et les clairières, bien que les feuillus restent très nettement majoritaires dans les paysages du Val de Saire.



En vingt ans, les espaces boisés ont gagné 9 km² de superficie à l'échelle de l'unité. La part des conifères ne semble pas avoir augmenté et a peut-être même régressé depuis 2001. Les feuillus continuent d'être largement majoritaires.

Tel que décrit dans l'atlas de 2001, l'habitat à l'architecture banalisée continue de se développer aux abords de Cherbourg. Sur certaines communes, telles que Mesnil-au-Val, les opérations de type lotissement restent assez restreintes et viennent combler les « dents creuses » des

tissus urbains existants, ce qui a tendance à créer une limite nette entre les espaces agricoles périphériques et les bourgs urbains. Au contraire, l'urbanisation continue de s'étendre sur les communes de Gonneville-le-Theil et Digosville, ce qui participe à la fermeture des vues.



Au cours des 20 dernières années, l'agglomération cherbourgeoise s'est étendue notamment sur les coteaux nord-est, le long des axes de circulation majeurs qui bordent l'unité du « Val de Saire intérieur et boisé » et par petites touches sur le plateau dans les hameaux et bourgs approchant l'agglomération.

Cinq éoliennes ont été implantées au sud-ouest du hameau de Clitourps en 2005. De petite taille (60 mètres de haut) et réparties au milieu de parcelles bordées de haies vives, elles ont un impact assez restreint sur les paysages du plateau.



Deux des cinq éoliennes de Clitourps, implantées sur le rebord du plateau du haut Val de Saire, surplombant les paysages bocagers vallonnés ainsi que le littoral éloigné de la côte basse et maraîchère, hameau Haut Bosc à Clitourps.

Les enjeux relevés par les ateliers publics

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène un commentaire portant essentiellement sur l'évolution des dynamiques agricoles dont l'impact reste ici modéré grâce au relief. Comme ailleurs, il est souligné la disparition des haies bocagères et l'ouverture des paysages, davantage par le manque, voire l'arrêt de leur entretien, que par l'arrachage souvent évoqué dans le cas d'autres unités paysagères. Les participants ont également présenté comme facteur dégradant des paysages boisés traditionnels, la plantation des résineux pour les avantages fiscaux sur des parcelles en pente.

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Les dynamiques perçues lors des ateliers mettent l'accent sur une disparition du bocage, ce qui est un fait assez relatif à l'échelle de l'unité : les agrandissements de parcelles sont ponctuels et limités. Avec la densité du maillage bocager et l'enfrichement progressif de certaines parcelles, les paysages du Val de Saire n'ont pas véritablement tendance à s'ouvrir. Les participants ont témoigné leur inquiétude quant à l'expansion des résineux au sein des boisements traditionnels, qui pourtant n'est pas une réalité dans « le Val de Saire intérieur et boisé », où les feuillus sont largement majoritaires. La question des extensions urbaines aux abords de Cherbourg n'a pas été abordée, ni celle concernant la disparition progressive des vergers. Ces mutations sont assez discrètes et attirent peu l'attention.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

Atouts et opportunités

● Une campagne verdoyante et paisible :

- le caractère verdoyant et touffu du Val de Saire doit rester prégnant, car fortement identitaire et permettant de préserver l'important contraste existant avec les paysages du bas Val de Saire dont les vastes parcelles à dominante maraîchère bordées de petites haies offrent des vues élargies ;
- la préservation des haies bocagères et la valorisation des essences traditionnelles (le chêne particulièrement, car le hêtre est menacé par le changement climatique futur) permettra de conserver des ambiances rurales caractéristiques du Val de Saire, particulièrement au sein des boisements de coteaux abrupts qui sont caractéristiques des paysages de la vallée ;
- l'écoulement de la Saire et de ses affluents pourrait être rendu plus perceptible par une meilleure visibilité des ponts grâce à l'ouverture des paysages sur les fonds de vallées en gérant les haies basses.

● Un patrimoine remarquable lié à la Saire :

- la mise en valeur des châteaux, moulins et anciennes filatures en bord de Saire permettrait de témoigner du passé artisanal et industriel de la vallée.

Faiblesses et menaces

● Une évolution des productions sylvicoles qui ne doit pas nuire aux ambiances paysagères traditionnelles du Val de Saire :

- l'expansion des cultures de résineux sur les coteaux et sur les parties sommitales du plateau doivent être gérées, afin de garantir la préservation des paysages boisés traditionnels.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Brillevast
- Brix
- Canteloup
- Clitourps
- Cherbourg-en-Cotentin (communes déléguées concernées : La Glacerie, Tourlaville)
- Digosville
- Gonneville-le Theil (communes déléguées : Gonneville, Le Theil)
- le Mesnil-au-Val
- Montaigu-la-Brisette
- La Pernelle
- Quettehou
- Saint-Germain-de-Tournebut
- Saussemesnil
- Tamerville
- Teurthéville-Bocage
- Théville
- Tollevast
- Le Vast
- Le Vicel
- Videcosville

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

